

Convocation à la séance du Conseil municipal

**Les membres du Conseil municipal sont conviés à se réunir
le 16 février 2024 à 20h30
salle du Conseil municipal**

- Adoption du procès-verbal du Conseil municipal du 20 décembre 2023
- Rapport des décisions n° 001/2024 à n° 023/2024

Finances

- Budget communal – Reprise provisoire des résultats de l'exercice 2023 et affectation au budget primitif 2024
- Budget communal – Vote des taux 2024
- Budget communal – Budget primitif 2024
- Budget communal 2024 – Ajustement d'une Autorisation de Programme et Crédit de Paiement AP/CP – « École élémentaire Les Petites Maisons - amélioration énergétique et fonctionnelle du bâtiment principal »
- Budget communal 2024 – Ajustement d'une Autorisation de Programme et Crédit de Paiement AP/CP – « Piste cyclable Bourg/Uriage-Voie Verte »
- Budget communal 2024 – Ajustement d'une Autorisation de Programme et Crédit de Paiement AP/CP – « Opération PLU »
- Budget communal 2024 – Attribution des subventions aux associations et des participations et contributions

Administration générale

- Rétrocession à la commune d'une concession au cimetière de Saint-Martin d'Uriage (extension)
- Adhésion au SITPI
- Avenant n°3 à la convention @ctes entre la Préfecture et la Commune

Agriculture, Tourisme et économie locale

- Participation de la commune au capital de la Société d'intérêt collectif Agricole (SICA) Pastorale de Belledonne

Aménagement Durable du Territoire et Mobilités

- Constitution d'un groupement de commandes pour les travaux de rénovation du Pont des Eaux

Culture

- Harmonisation des règles de prêt dans le réseau des bibliothèques du Grésivaudan
- Demande de licence d'entrepreneur de spectacles vivants auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles pour le Centre Culturel « Le Belvédère »
- Fixation des tarifs pour les spectacles de la saison culturelle 2023-2024 à compter du 1^{er} avril 2024

Éducation Enfance Jeunesse

- Convention avec l'Association des Centres de Loisirs (ACL) 2024-2026
- Convention avec l'association départementale des Francas de l'Isère 2024-2026

Ressources Humaines

- Créations et suppressions d'emplois
- Recrutement d'agents vacataires pour les services du pôle éducation

Santé et Social

- Convention d'occupation précaire avec l'association la Chaumière DP SMU pour le projet d'installation de « la Petite Chaumière » sur le bâtiment communal situé 19 allée de l'Église

Urbanisme

- Dénomination de voirie : impasse des Fauvettes
- Acquisition auprès de l'indivision Charles d'un emplacement réservé route de Saint-Nizier
- Dépôt d'autorisation d'urbanisme pour les travaux de réfection de la toiture de la crèche de Pinet

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie de croire en mon dévouement.

Saint-Martin d'Uriage,
le 09 février 2024
Le Maire, Gérald Giraud

